

Commission INFORMATION & COMMUNICATION

Mardi 16 décembre 2014
Salle du conseil municipal
10:00 – 12:00

Présents : Monique DELCAUSSE – Brigitte TUERY – Michèle BLONDELET –
Brigitte MARTIN – Christian DURAISIN – Jean Louis COUDERC – Bernard MARTIN

Une des obligations du Conseil Municipal est d'informer et de communiquer sur tous les sujets qui concernent le territoire communal.

Cette commission que nous formons doit aider le CM par ses réflexions et proposer des actions à entreprendre.

Un tour de table nous a permis de lister quelques points sur lesquels la commission doit travailler :

- ✓ Distinction entre la communication à destination des habitants-administrés de la commune et la communication tournée vers l'extérieur de la commune. **Ces deux cibles doivent être différenciées.**
- ✓ Divers moyens et supports sont utilisables directement par le CM tels que le bulletin municipal, le site Internet, les communiqués de presse (papier et TV), les panneaux d'affichage. **Ils sont à améliorer.**
- ✓ D'autres "communications" sont effectuées par des acteurs tels que l'Office de Tourisme (avec Ségala vivant) pour la promotion touristique, les associations d'animation à l'occasion de leurs manifestations, les associations ayant un support périodique comme "Los Très Cloquiers", la WebTV Aveyronnaise (GRTV), divers blogs et pages Facebook, ... **le CM doit y être actif et stratège, il doit être à la fois impulseur, facilitateur et coordinateur.**
- ✓ Des opportunités de communication viennent de "l'extérieur" telles que l'assemblée générale des plus beaux villages de France, les 20 ans du veau d'Aveyron, les visites de personnalités, manifestations sportives, ... **le CM doit être à l'affut de ces opportunités ou les susciter pour les utiliser au mieux à la promotion de la commune.**

Et quelques points sur lesquels il faut agir rapidement en donnant la priorité à la communication à destination des habitants :

- ✓ Mieux assurer la visibilité du travail du CM :
 - délégation des conseillers municipaux,
 - dates et compte rendu des réunions des commissions,
 -en s'appuyant sur le bulletin municipal (poursuivre l'effort de parution régulière depuis 2014) et le site Internet.
- ✓ Comment faire pour que chacun se sente concerné et acteur de l'information.

- ✓ Comment assurer une veille efficace sur les informations à diffuser : deux propositions concrètes, la première étant une adresse électronique connue de tous les habitants pour recueillir les infos et la seconde étant la constitution d'une équipe qui rassemble les infos lors de réunions régulières

- ✓ Comment faire circuler en temps réel l'information afin de maîtriser la communication et éviter que le dénigrement et les fausses rumeurs circulent plus vite que la réalité.
- ✓ Organiser la mise à jour du site Internet.
- ✓ Améliorer la signalétique dans le village.
- ✓ Aider les correspondants à assurer la "couverture presse locale" : Jessica BYACHE prend la suite de Claude GINESTET comme correspondant de CENTRE-PRESSE ; à ce jour pas de correspondant pour LA DÉPÊCHE.

Pour le long terme, il faut définir l'image que l'on veut donner de la commune et de ses atouts pour communiquer au niveau départemental, régional et national.

Il faut signaler que la commission communication n'a pas l'exclusivité de cette réflexion, d'autres commissions, comme celle de l'économie et tourisme, y travaille. Toutes ces réflexions doivent être cohérentes avec la stratégie municipale.

Prochaine réunion jeudi 22 janvier 2015

10:00 salle du conseil à la mairie